

ATELIER DE FORMATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS

Du 04 au 06 juillet 2023 à Ouidah en République du Bénin

Recommandations

Nous, participants à l'atelier de formation des professionnels de musée sur le trafic illicite des biens culturels tenu à Ouidah au Bénin du 04 au 06 juillet 2023, formulons les recommandons suivantes :

A l'attention des gouvernements

1. Mettre en place des mécanismes efficaces de vulgarisation des textes juridiques sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels (conventions, lois, décrets, arrêtés, etc.) ;
2. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie commune entre les pays pour une lutte efficace contre le phénomène ;

A l'attention des organisations non gouvernementales

3. Organiser des activités de sensibilisation des groupes ethnoculturels, élèves, étudiants, travailleurs, etc. sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels ;

A l'attention des chercheurs et des artistes

4. Prendre en compte le phénomène du trafic illicite de biens culturels dans leurs productions scientifiques, littéraires et artistiques ;

A l'attention des artisans et des exportateurs

5. Appliquer rigoureusement la réglementation en vigueur en matière de production, de promotion et de vente des produits artisanaux ;

A l'attention des professionnels du patrimoine culturel

6. Respecter, dans toute sa rigueur, les normes et la déontologie en matière de gestion de biens et éléments culturels.

Fait à Ouidah, le 06 juillet 2023.